



Compte rendu de l'assemblée générale mixte de la société Claranova du 29 novembre 2023

L'assemblée générale de Claranova s'est tenue dans un contexte tendu qui faisait suite à deux AG (30/11/2022 et 04/09/2023), elles même très tendues et dont la presse s'était fait écho*.

Depuis de nombreux mois une large majorité des adhérents d'AdaNova étaient persuadés que l'avenir de Claranova pouvait s'écrire de manière différente, avis partagé par de nombreux autres actionnaires, aussi bien des plus modestes que des plus importants.

De manière différente, dans le respect de tous, avec plus de transparence, avec un vrai board qui va de l'avant.

C'est donc dans un contexte encore houleux, avec un board mis devant ses contradictions, son absence de vrai dialogue, son déni des vrais problèmes, et avec une fronde qui ne pouvait, qui n'aurait pu s'arrêter sans se terminer par une victoire, que l'Assemblée Générale s'est déroulée.

Une victoire qui revient à tous les actionnaires, adhérents d'AdaNova ou non, du plus petit (35 titres reçu en procuration), jusqu'au plus gros, semble-t-il.

C'est la victoire de tous les actionnaires qui veulent le meilleur pour la société Claranova, une victoire de toutes les bonnes volontés, une victoire du bon sens, une victoire qui s'est construite au fil des votes sous les applaudissements à chaque résolution rejetée, nomination saluée ou révocation actée.

L'Association AdaNova prend note des profonds changements intervenus en matière de gouvernance lors de la dernière Assemblée Générale, mais attend encore plus à l'heure qu'il est.

Le nouveau CA - représentant à la fois les différents actionnaires clés (ou presque) et intégrant de vrais Indépendants expérimentés - sont des signes perçus par AdaNova comme extrêmement positifs.

AdaNova salue la dissociation des rôles de présidence du CA et du rôle de PDG.

AdaNova soutient cette nouvelle composition du CA et reste à la disposition de ce nouveau CA pour rétablir une communication transparente et honnête, et l'aider pour surmonter les challenges actuels.

AdaNova regrette néanmoins ne pas pouvoir apporter sa contribution de manière directe au sein du CA mais se réjouit de l'apaisement des relations actionnaires prévisibles dans le cadre de la mise en place de cette nouvelle dynamique.

Sur les 36 résolutions proposées et agréées par le conseil d'administration, ce ne sont pas moins de 19 résolutions qui ont été rejetées et non des moindres :

- Tous les salaires du président du conseil d'administration Pierre CESARINI
- Tous les salaires du directeur général Pierre CESARINI
- Tous les salaires du directeur général adjoint Xavier ROJO

- Toutes les résolutions d'augmentations de capital sauf la 19, mais elle est caduque, la résolution 21 autorisant le CA à fixer le prix des actions à émettre ayant été rejetée.
- Rejet de la résolution 31 pour repousser la limite d'âge du président du conseil
- Rejet du renouvellement du mandat de Pierre CESARINI (résolution 32)

En revanche, les actionnaires ont adopté des résolutions déposées par des actionnaires et inscrites à l'ordre du jour :

- Résolution B => suppression du droit de vote double en application des recommandations de PROXINVEST
- Résolution C => REVOCATION de Pierre CESARINI du conseil d'administration
- Résolution E => REVOCATION de Viviane CHAINE-RIBEIRO du conseil d'administration
- Résolution F => Nomination de Michael DADOUN au conseil d'administration
- Résolution G => Nomination de Daniel ASSOULINE comme censeur, au conseil d'administration

A noter que Luisa MUNARETTO ne fait plus partie du CA suite à l'adoption de la résolution 31 réduisant à quatre ans la durée des fonctions d'administrateur, son mandat dépassant cette limite.

Retrouvez ci-dessous le récapitulatif des votes :

Résolutions	VOTE	% de voix*	Résolutions	VOTE	% de voix*	Résolutions	VOTE	% de voix*
1	POUR	94,20%	16	POUR	89,87%	32	CONTRE	67,90%
2	POUR	94,50%	17	CONTRE	64,44%	33	POUR	70,28%
3	POUR	94,47%	18	CONTRE	66,20%	34	POUR	84,83%
4	POUR	62,44%	19	POUR	67,11%	35	POUR	85,39%
5	POUR	64,17%	20	CONTRE	63,44%	C	POUR	68,62%
6	CONTRE	50,01%	21	CONTRE	63,45%	D	CONTRE	71,01%
7	CONTRE	60,10%	22	CONTRE	63,42%	E	POUR	68,62%
8	CONTRE	59,37%	A	CONTRE	81,25%	F	POUR	68,96%
9	CONTRE	50,08%	23	CONTRE	64,48%	G	POUR	70,18%
10	CONTRE	60,01%	24	CONTRE	64,68%	H	CONTRE	71,86%
11	CONTRE	55,20%	25	CONTRE	64,86%	J	CONTRE	70,57%
12	POUR	69,89%	26	CONTRE	63,38%	36	POUR	96,48%
13	POUR	66,01%	27	CONTRE	63,41%			
14	POUR	70,95%	28	POUR	71,61%			
15	POUR	84,99%	29	CONTRE	65,08%			
			30	CONTRE	71,62%			
			31	POUR	75,85%			
			B	POUR	75,63%			

AGO	majorité simple
AGE	majorité des 2/3 requise pour l'adoption
% de voix*	non garanti

* <https://investir.lesechos.fr/actu-des-valeurs/la-vie-des-actions/fronde-des-actionnaires-de-claranova-1888478>

<https://investir.lesechos.fr/investir-responsable/assemblees-generales/claranova-agitation-et-contestation-ont-ete-de-rigueur-a-lassemblee-generale-1975170>

<https://www.agefi.fr/news/entreprises/les-minoritaires-de-claranova-poursuivront-leur-fronde-lors-de-lag-du-4-septembre>

<https://www.agefi.fr/news/entreprises/lassemblee-generale-de-claranova-du-29-novembre-promet-encore-detre-mouvementee>